

Avec plaisir, répond M. Pagé, si M. Papineau y consent.

Quelque temps auparavant, entre le 15 et le 20 mai, disent certains témoins, entre le 15 et le 30, disent d'autres, mais dans tous les cas, avant le mois de juin, puis-que le peinturage a commencé le 3 juin, le député de Richelieu avait demandé de la peinture et du matériel au nommé Pagé, le priant de tenir un compte séparé et que le tout serait remis. Ce n'était pas plus difficile que cela. C'est tout. L'on ne s'occupe pas davantage de voir M. Papineau qui, pourtant, n'a été absent de Sorel que le 28 et le 29 de mai, deux jours en tout. Ce n'est pas la peine de faire d'autres tentatives pour le voir, ni lui ni son assistant. Jean Baptiste Pagé, pas plus qu'Oscar Champagne, ne se soucie de voir M. Papineau pour lui soumettre le cas.

Ainsi, du 3 juin au 21 novembre, la peinture, les matériaux, les pinceaux, les peintres et même les journaliers du Gouvernement abondent à la maison en question.

On s'est efforcé, au cours de l'enquête, de prouver qu'il n'était pas possible de trouver des peintres à Sorel; mais on pouvait au moins avoir des journaliers.

A tout événement, à compter du 3 juin, tous les employés du Gouvernement ont été mis à la disposition de M. Lanctôt, et cependant rien n'est changé ni dérangé dans la routine des chantiers. Les peintres, les journaliers, s'enregistrent chaque jour comme travaillant pour le Gouvernement, s'ils le peuvent; s'ils ne peuvent pas le faire eux-mêmes, c'est Cuthbert Champagne, l'officieux gardien du punch, qui enregistre complaisamment pour eux; il a reçu des ordres en conséquence de son homonyme Oscar Champagne. Puis, Oscar Champagne, qui seul est au courant de la chose avec son copain Jean-Baptiste Pagé, prépare sa liste de paye régulièrement et, chaque quinzaine, les peintres travaillant à une entreprise privée, pour le député de Richelieu, sont payés par le Gouvernement.

Comme je l'ai dit, chaque entreprise porte un numéro d'ordre, et tous les employés qui sont envoyés à ce travail portent eux-mêmes un numéro d'ordre, de sorte qu'il est parfaitement possible de se rendre compte, si l'on observe cette règle, du coût de chaque entreprise. Le distributeur des travaux de construction peut donner, en tout temps, un état de ce que coûte l'entreprise. Dans le cas qui nous occupe on n'a pas fait cela. Pour cet ouvrage, on a passé par-dessus la tête du directeur M. Papineau; toute cette entreprise s'est faite derrière son dos, à son insu, bien qu'il ait son bureau à la porte voisine de celle d'Oscar Champagne, et que la maison en question soit à quelques verges seulement de sa propre résidence;

le tout, en vertu d'une entente secrète, collusive entre l'honorable député de Richelieu, Oscar Champagne et Jean-Baptiste Pagé, sous la haute direction de M. Baril.

Rien, dans cette entreprise privée, conduite par deux employés subalternes du Gouvernement, n'a été entré dans les livres réguliers du département à Sorel. J.-B. Pagé, contremaître, aurait pris note des journées d'hommes dans un livret à lui, personnel, ou sur des feuilles volantes qu'il remettait au nommé Oscar Champagne, lequel les tenait dans un tiroir privé, et fabriquait et falsifiait ses listes de paye tous les quinze jours, comme si tous ces hommes eussent réellement travaillé pour le Gouvernement. De cette façon aurait été préparé le compte de \$375.60, remis à L. G. Papineau, le 22 novembre 1910, avec un chèque de \$375.60 portant la même date, lequel a été changé et encaissé au trésor fédéral, le 11 janvier 1911.

M. TALBOT (Bellechasse): Est-ce la preuve que mon honorable ami lit en ce moment?

M. NANTEL: Est-ce que cela vous inquiète?

M. TALBOT: Oui, parce que vous n'avez pas le droit de lire votre discours.

M. NANTEL: C'est un extrait de la preuve. Dans tous les cas, je suis entre les mains de l'Orateur.

Aux chantiers de Sorel, il faut pour obtenir des matériaux du magasin, de la peinture, par exemple, une réquisition par écrit. Il paraît que, malgré cette règle, le contremaître peut avoir un stock de grandes quantités de peinture, et que c'est à même cette peinture en stock, qu'avait alors l'ami Jean-Baptiste Pagé, peinture qu'il avait obtenue pour d'autres fins et d'autres entreprises, qu'il a fourni au député de Richelieu le matériel qui a servi à peindre sa maison.

J.-B. Pagé aurait pris note, sur un brouillon, des quantités de peinture et de matériel ainsi fournis, dont la valeur s'élèverait à la somme de \$81.60. Mais, fatalité! ce brouillon a été égaré aussitôt que le compte eût été préparé, et il a été impossible de le retrouver. Mais s'il l'eût perdu auparavant, dans quelle impasse se serait trouvé le député de Richelieu? Il est évident que cette affaire de peinture n'est pas une entreprise ordinaire, et qu'il fallait tout l'empire que peut avoir un député ministériel sur les employés du Gouvernement, aux chantiers de Sorel, pour les persuader d'encourir les chances et les risques.

On admettra aussi que, pour liquider le coût de cette entreprise on a devant soi une tenue de livres bien sommaire, bien rudimentaire, si l'on songe à la belle orga-